



Respaid règle la question des petits impayés

Recouvrement Comment récupérer des créances de quelques centaines d'euros, alors que chaque relance coûte cher ? Avec une nouvelle solution basée sur l'intelligence artificielle, répond la fintech Respaid.

PAR
MORGANE REMY

Acheter en trois fois ou dix fois sans frais est une possibilité offerte aux clients par de nombreuses enseignes en France afin d'être attractives. Le process, souvent mis en place avec des filiales de grandes banques françaises, est bien huilé. Mais il y a un

mais : quand un dossier est refusé par le financeur ou qu'un consommateur se saisit de son droit de rétractation en quinze jours après la souscription du prêt, il faut recouvrer les sommes avancées et déjà dépensées en magasin. « Notre enjeu est triple, annonce très clairement le directeur des

comptabilités d'une de ces enseignes. Nous avons un enjeu de lutte contre la fraude, d'image de marque et de trésorerie saine. »

Lutte contre la fraude, donc. En effet, à l'ère des réseaux sociaux, les « bons plans » et autres détournements permettant d'obtenir des produits à vil